

La première génération de retraités d'ESAT

Ce qui a motivé l'action du réseau *Un avenir après le travail*

Depuis quelques années, les départs à la retraite des travailleurs handicapés en ESAT se multiplient. Ce phénomène s'explique par plusieurs évolutions :

- l'allongement significatif de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap,
- et un âge d'entrée en ESAT de plus en plus tardif, autour de 30 ans¹.

Ce qui était autrefois rare devient aujourd'hui une réalité durable et massive.

Un quart des travailleurs d'ESAT ont désormais **plus de 50 ans**² — soit environ **30 000 personnes** — et **4 000** d'entre eux partent en retraite chaque année.

Ces femmes et ces hommes constituent la **première génération de retraités issus des ESAT**. Ils avancent sans modèle de référence, à la croisée des politiques du handicap et de celles du vieillissement.

Mais ce passage à la retraite s'accompagne de nombreuses difficultés. Au moment du départ, beaucoup perdent leur **statut spécifique** lié au handicap, l'**accompagnement médico-social** dont ils bénéficiaient, voire leur **logement en foyer d'hébergement**. Ils doivent alors se tourner vers les dispositifs de **droit commun**, souvent peu adaptés à leurs besoins.

Les retraités en situation de handicap cumulent ainsi plusieurs fragilités : santé, isolement, précarité économique. Selon une étude de la **CNAV pour l'IGAS**³, menée sur 4 623 retraités d'ESAT en 2021 :

- la moitié perçoit une pension mensuelle d'environ **658 €** ;
- l'autre moitié entre **840 € et 994 €** ;
- et **65 %** bénéficient de l'**ASPA** dès leur départ à la retraite.

Les établissements et services médico-sociaux (ESMS) soulignent plusieurs freins dans l'accompagnement de cette transition :

- un manque d'anticipation et d'organisation ;
- une méconnaissance des droits et des services dédiés aux retraités ;
- des solutions de droit commun encore peu accessibles.

Ces difficultés entraînent des risques importants de **non-recours aux droits**, de **changements de logement subis et dans l'urgence**, de **dégradation rapide de la santé**, voire un **isolement social** à la retraite.

¹ Source : Enquête ES / DRESS - Handicap 2018

² Source : Enquête ES / DRESS - Handicap 2018

³ Etude « Eclairages sur les nouveaux retraités de 2021 qui ont exercé une activité rémunérée dans un Etablissement d'aide par le travail (ESAT) au cours des vingt dernières années » Réf : 2023-054, nov 2023.

